

Mémoire de fin d'études Urbanisme transitoire : Anatomie d'un concept - Paradoxes d'une notion plurielle

Auteur : Bosson, Antoine

Promoteur(s) : Barcelloni Corte, Martina

Faculté : Faculté d'Architecture

Diplôme : Master en architecture, à finalité spécialisée en art de bâtir et urbanisme

Année académique : 2025-2026

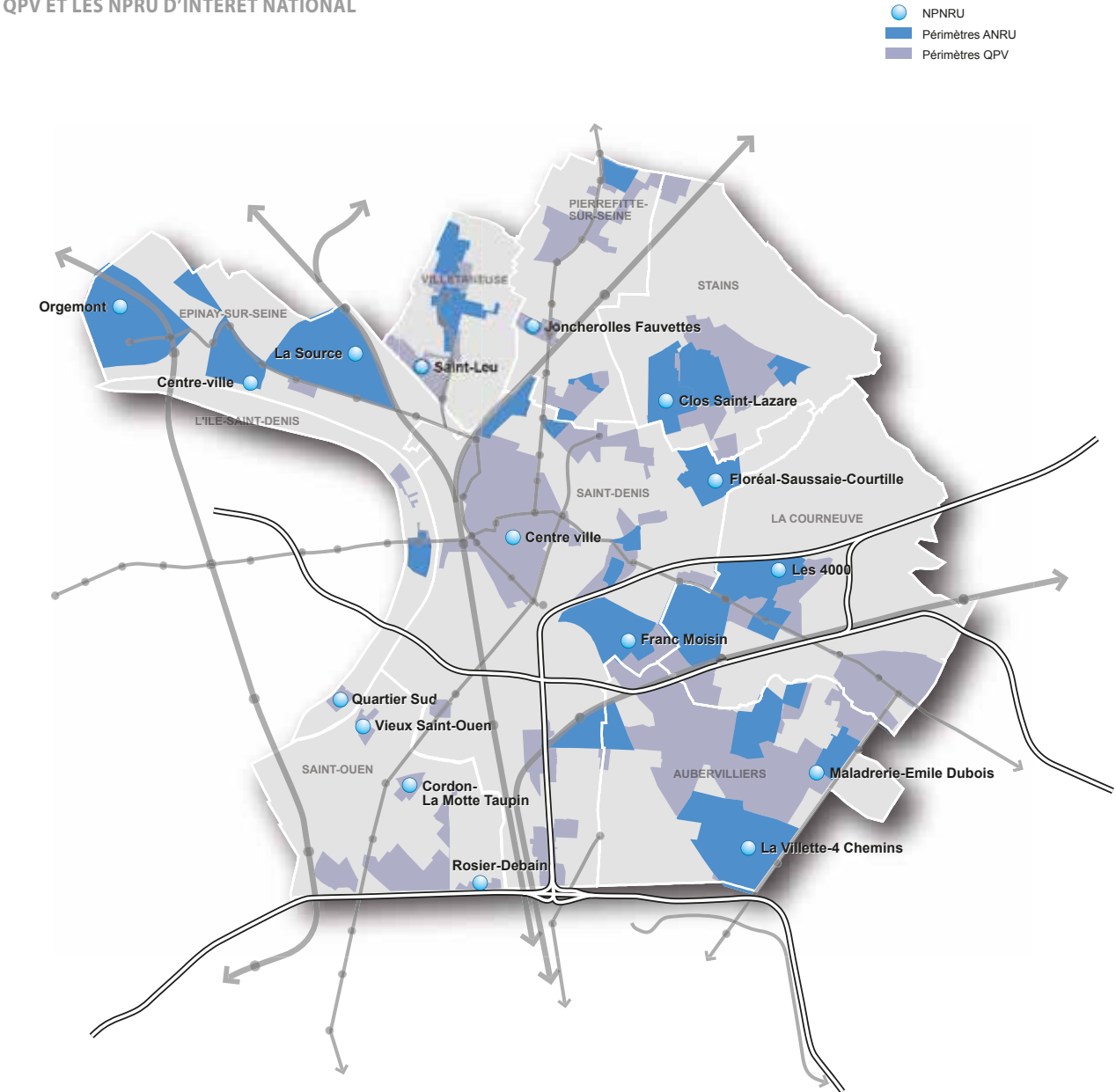
URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/25653>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

QPV ET LES NPRU D'INTÉRÊT NATIONAL



Source : Plaine Commune

2. PREMIERS OBJECTIFS EN MATIÈRE DE RENOUVELLEMENT URBAIN

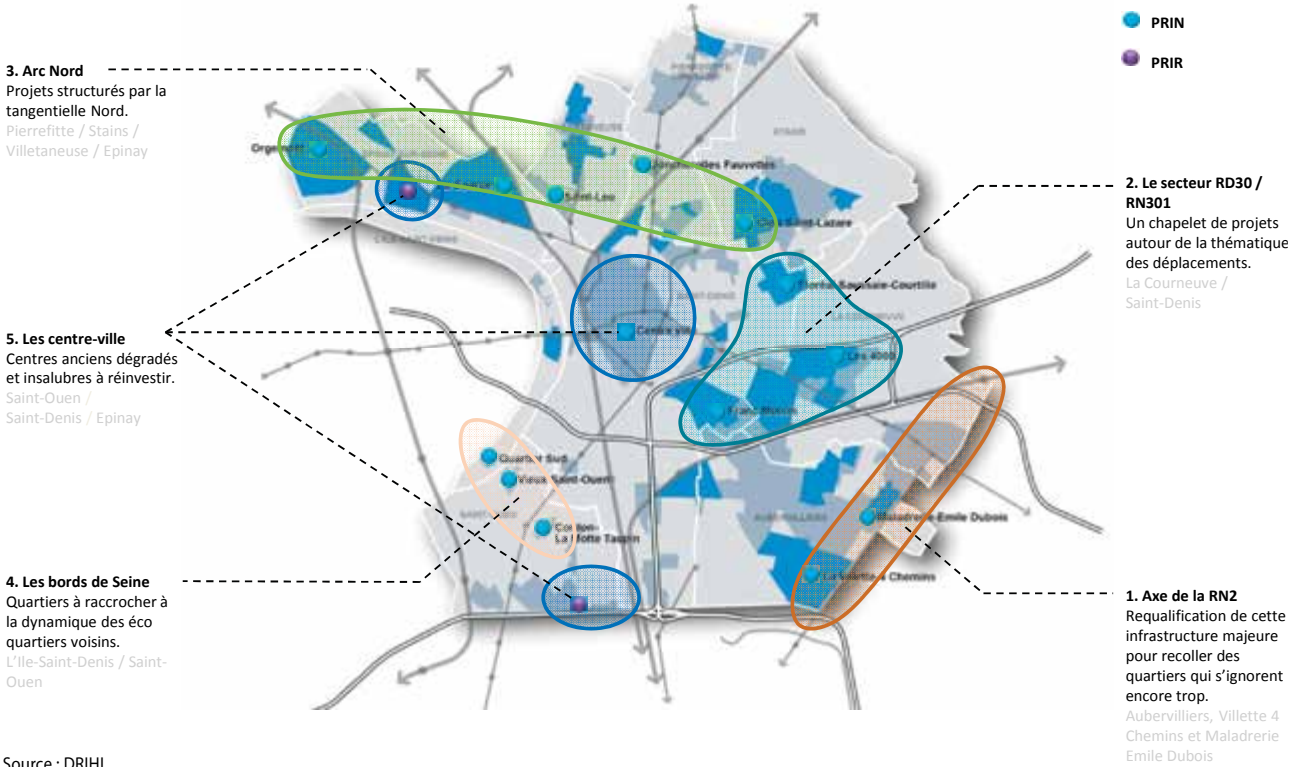
2.1 Stratégie de développement territorial au regard des objectifs de l'ANRU

Le renouvellement urbain dans cette nouvelle phase de contractualisation avec l'ANRU doit participer à l'objectif de mutation soutenable du territoire. Cet objectif s'inscrit autour des axes stratégiques du projet de Plaine de Commune présents dans les documents stratégiques (CDT, Agenda 21, Contrat de Ville, Plan climat énergie territorial, SCOT, Plan Local de l'Habitat et Plan Local de Déplacement en cours de révision) :

- Offrir à tous un cadre de vie de qualité et durable ;
- Améliorer les conditions d'habitat et garantir le droit au logement pour tous ;
- Améliorer les déplacements et l'accessibilité du territoire ;
- Renforcer un développement économique diversifié qui profite à tous ;
- Valoriser la culture et la création, facteur de développement et de reconnaissance pour le territoire et ses habitants.

Ces objectifs seront poursuivis dans une optique de maîtrise des coûts.

REGROUPEMENT TERRITORIALISÉ DES QUARTIERS NPRU : AXES STRATÉGIQUES PAR GRAPPE DE QUARTIERS



Source : DRIHL